

Le Bulletin Municipal de Songeons

Janvier

2021

LE MOT DU MAIRE

Qui aurait imaginé que l'année 2020 serait impactée par une pandémie qui a marqué chacun d'entre nous ?

Nos écoles fermées, nos commerçants en souffrance, nos aînés fragilisés moralement et physiquement, notre liberté malmenée par l'obligation du port du masque.

La solidarité, qui doit être au cœur de notre ADN, nous a amenés très tôt à nous soutenir, car nos quotidiens ont été bouleversés par l'état d'urgence du printemps dernier et à nouveau cet automne.

La vie communale fut aussi bousculée ; de nombreuses manifestations furent annulées (les brocantes, la Fête de la Musique, la Fête Patronale, etc.), d'autres restreintes quant au nombre de participants (8 mai et 11 novembre), des réunions et des travaux reportés.

Malgré tout, et je tiens à le signaler, un magnifique travail d'équipe a été effectué par le Comité des Fêtes, les associations « Rêves de Gosses », « les Bouts d'Chou », « Temps de Vie » et le Conseil Municipal pour les décorations du bourg, l'organisation du Marché de Noël, la distribution des jouets et cadeaux aux écoliers qui s'est déroulée à la cantine. L'organisation de ces manifestations quant à l'application des règles sanitaires fut une réussite. Le parcours de « Notre Char » dans les rues fit la joie des enfants.

Merci à Pascal FOUCAULT, pour la mise à disposition de son matériel qui a facilité l'installation du sapin au centre bourg ; merci également à son salarié, Xavier.

Le Conseil Municipal avait décidé de ne pas changer les habitudes pour la distribution des colis de nos aînés et cette décision fut appréciée comme il se doit.

Soyons optimistes, nous voyons le bout du tunnel avec la mise en place des vaccins, mais prudence oblige, les premiers mois de 2021 s'annoncent encore difficiles. C'est ainsi que la cérémonie des vœux n'aura pas lieu bien sûr, et le repas des cheveux blancs prévu en mars devra être confirmé en temps utiles.

J'ai eu plaisir à vous écrire, mais j'ai surtout hâte de tous vous rencontrer à nouveau.

Plus que jamais prenez soin de vous et de vos proches.

A toutes et à tous, bonne et heureuse année 2021 !

Le Maire, Jean-Claude BAGUET,

Le Conseil Municipal : Philippe PICQUE, Pascaline HAMONIER, Frédéric LANGLOIS, Patrick LAURENT, Didier DAUBOIN, Patrice CAUDRON, Sophie FOUCAULT, Annick DUPONT, Catherine GAMICHON-NOEL, Cédric DEMARCY, Dorothée GARNIER, Noémie BERTHE, Murielle CAILLEUX, Sylvain CUYER.

Art et culture

L'EMION

Le dimanche 20 septembre, lors des Journées du Patrimoine, l'Emion a organisé un concert avec le « Duo Cambiata », chant et guitare, concert fort apprécié par les mélomanes, après une période en standby.

La présidente tient à remercier la mairie pour l'aide qu'elle nous a apportée et qui nous a permis d'organiser ce concert dans les meilleures conditions.

L'activité de l'Emion a été fortement impactée par la pandémie ; l'Emion s'est vu contrainte de fermer l'école et de malheureusement annuler l'ensemble des manifestations.

Nous espérons pouvoir reprendre très vite nos activités et animations, dès que la crise sanitaire pourra nous le permettre.

La présidente, la secrétaire, les membres du Conseil d'Administration et les professeurs vous souhaitent leurs meilleurs vœux 2021 et tout particulièrement des vœux de bonne santé au vu des circonstances.



Contact : 03 44 13 20 64
ou emion@emion.fr

La Médiathèque municipale

Comme beaucoup de structures, notre fonctionnement a été impacté par les événements et contraintes de cette drôle d'année 2020...

De nombreux projets, ateliers, programmations ont été annulés. Nous avons pu fêter nos 20 ans de justesse !

En 2020, trois de nos fidèles bénévoles ont cessé leurs activités ; qu'elles soient chaleureusement remerciées pour toutes leurs années d'engagement ! Et nous avons eu le plaisir d'accueillir Sandra qui a rejoint notre équipe avec enthousiasme et reçoit notamment toutes les classes de Songeons.

Nous ne perdons pas espoir de retrouver plus de convivialité et de partage en 2021 et vous proposons notre programme pour ce début d'année !

En partenariat avec le service culturel de la CCPV :

Spectacle franco-picard : « Les 7 Têtes » le 13 mars à la salle culturelle,

Ateliers « jeux » avec la Ludo-Planète :

- le samedi 27 février de 10h à 12h,
- le vendredi 7 mai de 14h à 16h.

Soirée « lectures à voix haute » des bibliothécaires de la CCPV, à la salle culturelle le 21 mai à 20h00.

En novembre, nous recevrons le Festival des Contes d'Automne (report de la programmation 2020).

La Rentrée Littéraire est toujours d'actualité et de nombreux titres vous attendent.

Nous vous rappelons que, via la médiathèque, vous pouvez bénéficier des ressources numériques de la Médiathèque Départementale de l'Oise :

<http://mdo.oise.fr/la-mediathèque-numérique/ma-bibliothèque-numérique>

3, place du Général de Gaulle - 60380 Songeons

Tél. : 03 44 82 64 31 - Courriel : bibli-songeons@wanadoo.fr

Catalogue en ligne : mediatheque-songeons.fr

Nos heures d'ouverture : mercredi et vendredi : 14h-18h30, jeudi et samedi : 10h-12h30.

Pour rester informé(e), notre page Facebook : www.facebook.com/BMdeSongeons

L'inscription et les prêts (livres, CD, DVD) sont gratuits pour tous !



Activités sportives

Bien dans son corps

L'association BIEN DANS SON CORPS vous souhaite le meilleur pour cette nouvelle année 2021.

RDV tous les samedis matin.

Sportivement, le bureau et les adhérents



Le Foyer Rural

MERCI !

Comme pour vous tous, la crise épidémique qui continue de nous frapper met entre parenthèses bon nombre d'activités du Foyer Rural. Vous devez renoncer à votre activité sportive favorite, à vos bouffées d'oxygène hebdomadaires, et c'est dans ces périodes que l'on se rend compte que ces moments sont nécessaires pour équilibrer nos vies. En dépit des entraves, des limitations, vous avez été nombreux à continuer à soutenir notre association et ses activités.



Alors, MERCI à tous nos adhérents pour leur soutien, leur bonne humeur, leur esprit de convivialité et de partage en ces temps difficiles.

MERCI aux professeurs et aux bénévoles qui nous sont fidèles chaque année et qui font le maximum pour servir au mieux la vitalité sportive songeonnaise.

MERCI aux élus, à la CCPV, aux autres associations pour leurs partenariats, pour les liens créés au fil des années et pour leur dynamisme.

Bien sûr, en fonction des décisions sanitaires, nous reprendrons nos séances le plus rapidement possible (certaines ne se sont pas arrêtées grâce à la visio !) afin de vous offrir les activités que vous avez choisies. Dès que cela sera donc possible, nous redémarrerons, et vous proposerons stages ou animations pour rattraper le temps perdu et surtout se retrouver dans cet esprit de convivialité cher au Foyer Rural.

Enfin, nous tenons à vous souhaiter de très belles fêtes de Noël et de fin d'année. Et pour l'année nouvelle qui se profile, nous préférons vous présenter nos vœux sur les terrains : 2021 sera sportive, souhaitons-le !

À très bientôt, prenez soin de vous et merci, encore merci !

Joël LECLERC et les membres du bureau du Foyer Rural

Enfants, familles, 3ème âge

Soleil d'Automne

Club du 3ème âge - Salle des Associations - place de la halle - Songeons

Contact : 03 44 82 35 91 - Mail : alain.reichmuth@orange.fr

Réunion du club le 2ème mardi de chaque mois :

12 janvier, 9 février, 9 mars, 13 avril, 11 mai, 8 juin, 13 juillet, 14 septembre, 12 octobre, 9 novembre, 14 décembre 2021, selon l'évolution de la pandémie et des mesures sanitaires prises par le gouvernement.

L'association familiale

Le contexte particulier de l'année 2020 nous a obligé à annuler le repas des cheveux blancs mais nous espérons que 2021 nous permettra de nous retrouver. Nous avons retenu la date du dimanche 21 mars 2021 à la salle des fêtes de Morvillers pour le prochain repas.

Nous avons l'espoir que celui-ci sera possible.

Les personnes concernées recevront leurs invitations dans quelques semaines mais suivant l'évolution de la pandémie ; nous vous tiendrons au courant si malheureusement nous devrions à nouveau l'annuler.

Prenez soin de vous.

Les Bouts d'Chou

Les associations Les Bouts d'Chou, Rêves de Gosses et Comité des Fêtes ont collaboré tout au long de la préparation de l'événement « Noël à Songeons », afin de créer des figurines, des décorations de sapin, etc., le tout à partir de matériaux de récupération. Et bien que la conjoncture n'ait pas été des plus simples, l'essentiel en est le résultat.

Merci donc à ces associations et leurs membres et merci également aux assistantes maternelles et leurs petits de s'être investis de la sorte.

Avec l'aide des employés communaux et de Mme HAMONIER, nous avons pu ainsi décorer le sapin et agrémenter notre bourg pour les fêtes.

En dernière minute, nous avons pu également participer au Marché de Noël, réel poumon économique pour notre association. Les « clients » furent nombreux et tous bien respectueux du protocole mis en place. Merci au collectif qui a su réaliser cette manifestation en un temps record.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2021. Prenez soin de vous !

Nathalie LANGLOIS - Contact : 0682359011.



Rêves de Gosses

L'association Rêves de Gosses, en collaboration avec l'association Les Bouts d'Chou et le Comité des Fêtes de Songeons, a proposé des ateliers de fabrication de décors de Noël certains mercredis après-midi et pendant les vacances de la Toussaint. Malheureusement, les ateliers ont été arrêtés suite à l'annonce du deuxième confinement. Les enfants ont pu cependant fabriquer de nombreuses décorations, installées ensuite par des bénévoles de l'association dans les rues de Songeons. Ces décorations ont eu un franc succès auprès des habitants.

Merci aux enfants et à toutes les personnes qui se sont investies dans ce projet.

Nous espérons accueillir l'an prochain plus de bénévoles pour ces ateliers.

Sur son stand du Marché de Noël, l'association Rêves de Gosses a vendu les réalisations (culinaires ou décoratives) gracieusement données par de nombreux parents des élèves des écoles de Songeons. Malgré le temps maussade, les passants étaient nombreux samedi 12 décembre. Nous remercions les parents donateurs ainsi que les parents qui ont tenu le stand ce samedi.

Opération « sapins de Noël » : L'association Rêves de Gosses, en partenariat avec le magasin Gamm Vert de Songeons, a mis en place une opération « sapins » qui a rencontré un franc succès comme l'an dernier. Nous souhaitons remercier Gamm Vert et ses employés pour leur disponibilité.



Le sapin de Noël 2020

Don de M. et Mme Delarche, de Frétoy, à la commune de Songeons.

Ce sapin avait été planté dans leur jardin en 1990, en souvenir de leur fils Frédéric.

L'arbre étant devenu dangereux pour le voisinage, il a été offert généreusement à Songeons, pour le plus grand bonheur des petits et des grands !

Un grand merci à M. et Mme Delarche !



Infos pratiques

Mairie :
 24, rue du Maréchal de Boufflers
 60380 Songeons
 Tél. : 03 44 82 30 47
 communesongeons@orange.fr
 communicationsongeons@orange.fr
 mardi, mercredi, jeudi, vendredi :
 de 14 h à 17 h,
 1er et 3ème samedi du mois :
 de 9 h à 12 h.

Permanences du maire :
 le vendredi : de 17 h à 19 h,
 le samedi : de 10 h à 12 h.

Nouveaux arrivants

Vous venez d'emménager à Songeons ?
 Nous vous souhaitons la bienvenue !
 Et vous proposons de passer au secrétariat de la mairie,
 pour vous présenter et récupérer des informations sur le
 fonctionnement de la commune.
 Si vous avez des enfants scolarisés (maternelle et primaire),
 cela nous permettra également de les prendre en compte pour
 le Noël communal !

SIVOS :
 lundi : de 8h30 à à 12h30,
 vendredi : de 8h30 à à 12h30.
 Tél. : 03 44 11 00 51
 songeonsivos@orange.fr

Page Facebook



Toutes les actualités de Songeons !
www.facebook.com/Communedesongeons

Plateforme des déchets verts - Nouveau !

Dans le cadre de la gestion des déchets verts, et pour désengorger la déchetterie de Grémévillers, la Commune de Songeons, en collaboration avec la Communauté de Communes de la Picardie Verte, va ouvrir le 1er février 2021 sa plateforme de déchets verts.

Celle-ci sera implantée sur un terrain communal desservi par l'ancienne route de Dieppe.
 Au cours du dernier trimestre 2020, des travaux d'aménagement ont été effectués et un châlet a été implanté pour accueillir la personne qui sera chargée de vérifier les différents dépôts.
 Les déchets verts ne seront donc plus ramassés comme les autres années, dès le mois de mars 2021.

Sur ce site, vous pourrez :

- Déposer vos déchets verts :
 Tontes, feuillages, tailles de haies, déchets du potager, fleurs, ...
 Dans la mesure du possible, un tri sera demandé à l'utilisateur
 entre les végétaux compostables (petits déchets) et les végétaux
 broyables (tailles de haies, chutes de bois, ...).
Les troncs et les branches trop importantes sont interdits.
- Déposer vos cartons de grande taille, dans la benne implantée à cet effet.



Les horaires d'ouverture seront les suivants :

- Avril à octobre : lundi et mercredi de 14 h à 17 h, samedi de 10 h à 12 h / 14 h à 17 h,
- Novembre à mars : lundi, mercredi et samedi de 15 h à 17 h.

En dehors de ces horaires, vous pourrez continuer à faire vos dépôts à la déchetterie de Grémévillers.

Agenda 2021 :

Médiathèque :

- Atelier jeux le 27 février,
- Spectacle « Les 7 Têtes » à la salle culturelle le 13 mars,
- Atelier jeux le 7 mai,
- Lectures à voix haute à la salle culturelle le 21 mai.

Repas des cheveux blancs : 21 mars.

Bourse aux plantes : 11 avril.

Ciné Rural : 25 janvier, 15 février, 15 mars.

Toutes les manifestations indiquées sont susceptibles d'être annulées ou modifiées, en fonction des directives sanitaires gouvernementales et préfectorales.

Le PLUIH est un document d'urbanisme qui vise à accompagner les projets soumis à autorisation d'urbanisme :

- Déclaration préalable de travaux
- Permis de construire
- Permis d'aménager...

Particularités :

- Il intègre une stratégie d'habitat renforcée par rapport à un PLUi classique.

Les constructions existantes n'ont pas à s'adapter à la nouvelle réglementation, sauf lors de projets de modification ou d'extension du bâti.

Le PLUi permet d'aller vers un document unique et stratégique pour le territoire. L'ensemble des communes répond à une réglementation commune.

LES ETAPES DU PLUIH			
Phase diagnostic	Phase PADD	Phase de traduction réglementaire	Phase de procédure administrative
Diagnostic Etat des lieux (terrain, synthèse des études, investigations complémentaires...) Diagnostic agricole Etat initial de l'environnement Synthèse des enjeux du territoire	Projet d'Aménagement et de Développement Durables Définition des scénarios démographiques Affirmation du projet politique du territoire Document synthétique et accessible	Traduction des objectifs du PADD dans les différentes pièces : Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) Zonage Règlement écrit	Formalisation du dossier de PLUi Arrêt et consultation des Personnes Publiques Associées (PPA) Enquête publique Approbation

Où en sommes-nous

Démarrage juillet 2016

Diagnostic arrêté (6/04/2018)

Projet d'Aménagement et de Développement Durables validé et débattu (09/2018)

Zonage et OAP en cours de finalisation

Approbation finale prévue au printemps 2022

Les axes du PADD ont été définis grâce aux enjeux qui ont été tirés du diagnostic de territoire.

Axe 1 : Conforter le cadre naturel de la Picardie Verte

- Préserver la végétalisation traditionnelle des espaces urbains et agricoles, notamment dans la partie plateau du territoire où elle est plus rare
- Accompagner le bon développement des continuités végétales et hydrauliques
- Tenir compte de la ressource en eau

Axe 2 : Mettre en valeur la diversité du patrimoine naturel et bâti

- Valoriser les éléments naturels identitaires des grands paysages de la Picardie Verte
- Composer l'avenir du territoire d'après le socle bâti
- Organiser la découverte du territoire pour valoriser le patrimoine et le paysage

Axe 3 : Promouvoir une croissance verte et un développement durable du territoire

- Participer à la transition énergétique à toutes les échelles
- Réduire l'exposition des habitants du territoire aux risques et nuisances • Repenser les déplacements
- Conserver l'attractivité économique du territoire
- Valoriser les sites anciens et leurs bâtis

Axe 4 : Développer une politique de l'habitat répondant aux besoins actuels et futurs

- Limiter la vacance des logements : inciter et accompagner la rénovation
- Adapter les logements neufs et existants en améliorant leur qualité énergétique
- Améliorer l'attractivité des bourgs

Axe 5 : Accompagner les habitants dans leur vie quotidienne

- Anticiper les besoins des occupants : gérer le vieillissement de la population et l'installation des plus jeunes
- Améliorer la dynamique commerciale

Communiqué Projet marché de producteurs



Afin d'accroître la dynamique de notre bourg le dimanche, amener des clients potentiels dans nos commerces et créer de l'animation, la mairie souhaite relancer un marché de producteurs le dimanche matin dès ce printemps.

À ce titre nous recherchons des producteurs de légumes, fruits, viandes (porc, boeuf, veau,...), miel, etc. et des artisans fabricants (cuir, bijoux, bois, etc.).

N'hésitez pas à relayer cette information, communiquer à vos amis producteurs ou futurs producteurs notre volonté.

Contact via l'adresse mail ou la page facebook de la commune.



La municipalité remercie vivement l'Union Commerciale pour les bonbons du Père Noël, la Maison Familiale et Rurale pour le prêt de la sono, ainsi que le Comité des Fêtes pour la préparation du char du Père Noël.

Le Conseil Municipal des Jeunes - CMJ



Nous avons pour souhait de mettre en place un Conseil Municipal des Jeunes au sein de la commune. Un groupe de travail a été mis en place au sein de l'équipe municipale, et ce dernier a travaillé pour le mettre en place. Une réunion d'information à destination des jeunes nés entre 2006 et 2011 était programmée, mais nous avons dû l'annuler, au vu de la crise sanitaire que nous vivons actuellement. Nous reviendrons vers tous les jeunes concernés, dès que nous pourrons planifier une nouvelle date.

Objectifs du CMJ ?

- Aider les jeunes à devenir citoyens actifs dans leur commune en les familiarisant avec le fonctionnement de la commune.
- Permettre aux jeunes de participer à la vie locale par l'élaboration de projets collectifs, la préparation et la réalisation d'actions concrètes.
- Développer l'expression de la jeunesse et créer une passerelle entre les élus locaux et l'ensemble des jeunes « citoyens » de la commune.
- Permettre à la municipalité de mettre en œuvre des projets cohérents en direction de la jeunesse.

Nombre d'élus :

- Le nombre d'élus est de 12, soit 2 jeunes par année entre 2006 et 2011.

Fréquence des réunions :

- Les réunions se dérouleront toutes les 7 semaines.
- Les différentes commissions seront programmées principalement le mercredi après-midi ou le vendredi, selon la disponibilité des jeunes élus.

Le mandat du CMJ :

- Les jeunes élus s'engagent pour une durée de 2 ans, afin de mettre en place différents projets.
- Les élus du CMJ, devront être présents aux différentes cérémonies commémoratives et manifestations organisées par la commune.

Contact en Mairie : Mmes HAMONIER, BERTHE, GARNIER, GAMICHON-NOEL.

La commission fleurissement

La commission « fleurissement et aspect du bourg » a défini, lors d'une réunion du mois de septembre, les grands axes sur lesquels travailler afin d'amener aux Songeonnais un confort de vie et une commune agréable. Cela va bien au-delà du fleurissement à proprement dit et nous avons orienté notre travail sur 3 axes principaux :

- Environnement et développement durable,
- Organisation des massifs et structures,
- Implication de chacun.

Une continuité dans le « développement durable » par l'emploi de vivaces peu gourmandes en eau, l'arrosage en récupérant les eaux de pluie, la présence d'annuelles spécifiques autour des lieux d'histoire comme l'église, la multiplication des plants,... Nous essaierons à tout moment également de replanter un arbre à chaque arbre abattu. L'emploi de matériaux de récupération pour la création de décors sera priorisé (le meilleur exemple sont les décors de Noël faites par les associations Rêves de Gosses, Les Bouts d'Chou et le Comité des Fêtes). Dans cette démarche, nous sommes ouverts à toutes suggestions et certains Songeonnais n'ont pas hésité à se faire connaître pour prendre en main, en concertation avec la commission, un voire deux massifs en y mettant leur « patte ». L'idée est que chacun se sente impliqué dans son cadre de vie et dans la qualité de son environnement. De même, nous faisons appel à votre civisme pour nous aider à l'entretien des trottoirs devant chez vous. L'arrêt de l'emploi de pesticides augmente considérablement la charge de travail des employés communaux et si chacun fait un peu, c'est Songeons qui en bénéficiera. Nous avons dans ce cadre décidé également de mettre à l'honneur chaque année des Songeonnais s'investissant dans la commune pour son embellissement et ainsi reconnaître leur bonne volonté. La commission se tient à votre disposition pour construire ensemble.

Contact en Mairie : Annick DUPONT, Patrice CAUDRON, Philippe PICQUE, Frédéric LANGLOIS.



Festivités

Le Comité des Fêtes

Après l'annulation de ses animations de l'année, le Comité des Fêtes est parvenu à organiser le Marché de Noël le samedi 12 décembre, avec le soutien et les encouragements de M. Jean-Claude Baguet, Maire, et du Conseil Municipal.

Nous avons dû nous adapter au contexte sanitaire actuel, revoir l'organisation, pourvoir aux désistements de quelques exposants, préparer les chars et finaliser cette édition sur une période de 2 semaines. Cette mobilisation a finalement permis d'accueillir 20 exposants dont 6 nouveaux.

Nous tenons à remercier :

- La Municipalité et les agents communaux pour leur aide,
- Le Conseil Départemental pour le prêt de ses tonnelles,
- Les membres, les bénévoles et toutes les personnes extérieures à l'association,
- Les exposants pour leur confiance et pour leur esprit d'adaptation.

Nous avons œuvré ensemble avec l'espoir d'offrir à tous des moments agréables et une ambiance de fête, tellement nécessaire après cette année que nous venons de vivre.

Nous remercions également toutes les personnes qui nous ont encouragés, soutenus et fait part de leur satisfaction de vive voix ou par l'intermédiaire des réseaux sociaux.

Enfin, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2021. Que cette année vous soit favorable. Formulons le souhait que les associations locales et le Comité des Fêtes, qui s'apprête à fêter ses 25 ans, puissent très vite de nouveau proposer leurs animations si importantes en milieu rural.

En prévision de l'élection de Miss Songeons 2021, nous invitons les jeunes filles nées entre 2001 et 2004 à prendre contact en envoyant un mail à l'adresse : cdfsongeons@laposte.net.

Le bureau



Le Noël des enfants de la commune



Un grand merci à Sylvie Gavelle pour ses photos des festivités de Noël !